



Obligation de répondre à une Lettre avocat

Par **Castel56**, le **11/09/2013** à **15:22**

Bonjour,

J'ai reçu une lettre recommandée avec AR de la part de l'avocat de mon ex compagne qui me réclame la restitution d'objets personnels qui ne sont plus en ma possession. Dois-je répondre à cette lettre et peut-on venir perquisitionner mon domicile.

Merci de votre réponse

Cordialement

Par **trichat**, le **12/09/2013** à **08:37**

Bonjour,

Oui, il est préférable de répondre à l'avocat de votre ancienne compagne, puisqu'apparemment vous êtes en procédure de divorce (en cours ou achevée).

Mais votre réponse doit être laconique, du type:

J'accuse bonne réception de votre LRAR du et par la présente je vous informe que je ne retiens aucun objet personnel appartenant à mon ex-épouse. D'ailleurs cette dernière le sait pertinemment.

Formule de politesse et signature.

Concernant une éventuelle perquisition: il faudrait qu'elle dépose plainte pour vol auprès du procureur de la République, qu'il fasse ouvrir une enquête préliminaire et qu'il ordonne une perquisition,...

Cordialement.

Par **Castel56**, le **12/09/2013** à **09:59**

Bonjour,

Je vous remercie pour ces précieux renseignements.

Cordialement.